

REZO POUCE

1. INTRODUCTION.

Rezo Pouce est le **premier réseau d'autostop organisé et sécurisé** en France. Il permet de se déplacer sur de courtes distances. A l'automne 2015, 140 collectivités ont déployé le dispositif.

2. L'INSCRIPTION.

Passager et conducteur doivent **s'inscrire en mairie ou sur le site internet (www.rezopouce.fr)**. L'inscription est gratuite. Nous demandons à chaque nouvel inscrit d'agréer notre charte de bonne conduite et de fournir une pièce d'identité pour participer à la sécurisation du réseau. A la suite de l'inscription, chaque personne reçoit un kit de mobilité ainsi qu'une carte de membre.



Rezo Pouce est aussi ouvert aux adolescents **à partir de 16 ans** ! Pour ce faire, il faut fournir une autorisation parentale et les papiers d'identité du responsable légal ainsi que du mineur.

3. LE FONCTIONNEMENT.

Il est possible de s'inscrire en tant que conducteur, passager ou les deux. Après inscription, **il suffit pour le passager de se rendre à un arrêt sur le pouce et au conducteur de regarder s'il y a des personnes aux arrêts**. Ainsi, lorsque le passager a besoin de se déplacer, il se rend à l'aide d'une fiche destination à un arrêt et attend qu'un conducteur s'arrête et le prenne.

Il n'y a pas de prise de RDV préalable avec le conducteur.

Le conducteur Rezo Pouce est reconnaissable grâce à un macaron qu'il aura collé sur le pare-brise. Des fiches destination sont fournies dans le kit mais il est également possible de les créer via le site internet www.rezopouce.fr.



Les arrêts sur le pouce sont matérialisés par un panneau. On trouve l'ensemble des arrêts sur notre site internet www.rezopouce.fr. Pour chaque ville du réseau, une fiche de mobilité est créée avec les arrêts sur la ville et l'ensemble des solutions de mobilité qui existent pour éventuellement utiliser Rezo Pouce en complément des transports existants.

De plus, pour sécuriser la pratique, les passagers peuvent envoyer un sms au 07 83 80 99 81 pour indiquer la plaque d'immatriculation du véhicule dans lequel ils sont montés ou le numéro de membre de la personne. Il y a alors une **traçabilité du trajet**.

Pour plus d'informations et trouver l'ensemble des villes du réseau, nos arrêts, n'hésitez pas à vous rendre sur notre site internet www.rezopouce.fr.

Dans le cas d'un trajet long ou régulier, le conducteur peut demander au passager une participation aux frais d'essence de 0,05 cts d'euros du kilomètre.

REMARQUES RECURRENTES

1 JE RISQUE D'ATTENDRE LONGTEMPS.

- Les arrêts sont placés sur des **axes passants** afin de garantir la prise en charge.
- Les arrêts sont **sécurisés** de sorte que le piéton puisse attendre et qu'un véhicule puisse s'arrêter en toute sécurité.
- Afin d'améliorer la prise en charge, il est essentiel d'utiliser la **fiche destination** que l'on trouve dans le kit et que l'on peut créer sur notre site internet.
- Le **temps d'attente** (avec fiche destination) moyen s'élève à **10 minutes**.

2 C'EST DANGEREUX, JE NE SAIS PAS QUI JE VAIS RENCONTRER.

- Le but de notre dispositif est de créer une **communauté d'usagers** (passagers et conducteurs) reconnaissables grâce à des éléments distinctifs (carte de membre, fiche destination, macaron).
- Chaque membre du réseau s'engage au travers d'une charte et fournit sa pièce d'identité.
- Il n'est pas obligatoire de monter dans un véhicule ni de prendre un autostoppeur.
- A chaque rencontre, chacun peut demander la carte de membre.

3 JE DOIS PRENDRE RDV AVEC UNE AUTRE PERSONNE.

- REZO POUCE est un dispositif d'autostop. Il n'y a pas de prise de RDV. C'est spontané. Lorsque j'ai envie de me déplacer je vais à un arrêt avec ma fiche destination.
- C'est un système flexible qui permet pour le passager d'aller sans préparation dans un autre lieu à tout moment de la journée. Le conducteur quant à lui prend des autostoppeurs lors de ses trajets.



4 EN CAS D'ACCIDENT, SUIS-JE RESPONSABLE ?

- Lors de l'inscription au dispositif Rezo Pouce, il est conseillé au conducteur de vérifier auprès de son assurance qu'il est bien assuré pour les trajets en covoiturage.

5 REZO POUCE C'EST PAYANT.

- L'inscription est gratuite.
- Le conducteur peut demander un dédommagement pour des trajets longs et/ou réguliers à hauteur de 0,05 cts €/km (50 cts €/10 km, coût de participation au frais de carburant).

6 J'AI UN ENFANT MINEUR, JE PEUX L'INSCRIRE.

- Toute personne peut inscrire son enfant dès 16 ans. Il suffit que le responsable légal remplisse une autorisation parentale et fournisse une copie de sa pièce d'identité et de celle du mineur.
- Une personne qui souhaiterait utiliser le dispositif avec son enfant de moins de 16 ans peut mais sous son entière responsabilité.

